

le titre " d'Instituteur," qu'est-ce ? sinon l'esprit d'association, sinon ces réunions qui, au cri d'alarme jeté par quelques hommes honteux de voir le sommeil léthargique de leurs confrères, se formèrent dans le pays, marchèrent, jeunes et vigoureuses, abritées sous un même drapeau, guidées par un même signe de ralliement, dans la noble et large voie du progrès.

Aujourd'hui le temps est venu de rompre le dernier anneau de cette chaîne qui a retenu si longtemps les Instituteurs dans l'infériorité et l'indifférence, le temps est venu de voir tous les Instituteurs bas-canadiens ne former qu'un seul homme en ne formant tous qu'une seule et même association, de les voir tous unis par le même intérêt, forts de la même énergie et des mêmes efforts, agrandis par les pénibles abnégations qu'il leur faudra pratiquer, les douloureux sacrifices qu'il leur faudra peut-être faire encore.

Qui pourra en effet nous résister quand, effaçant toute ligne de démarcation entre nous, ayant toutes les mêmes aspirations, marchant tous serrés autour d'un même drapeau, nous posséderons cette force que donne l'union et l'emploierons à renverser les obstacles qui arrêtent notre marche vers un avenir plus prospère.

L'association de Québec, dans sa prochaine conférence doit discuter " les principaux amendements qui, dans l'intérêt de la classe enseignante, devraient être faits à la loi d'éducation." Une requête sera ensuite adressée à la Législature à la prochaine session demandant ces réformes.

Pourquoi les autres associations ne discuteraient-elles pas le même sujet ? Pourquoi les instituteurs de chaque circonscription ne se feraient-ils pas un devoir de se réunir, de travailler à ce projet, de le mûrir ? Pourquoi, soit par une délégation ou des correspondances, ces associations ne s'uniraient-elles pas à l'association de Québec pour faire réussir ce projet et obtenir quelque réforme en faveur de la classe ? Toutes ces idées que nous suggérons pourraient et devraient réussir si les instituteurs voulaient y mettre de la bonne volonté et du travail.

Pour nous, nous exhortons vivement tous les instituteurs qui nous lisent à penser sérieusement à ce projet, à voir leurs confrères, amis et voisins, et à discuter avec eux les remèdes à apporter à notre système d'éducation, les meilleurs moyens de donner à la classe enseignante haute position et bonheur.

Car enfin malgré tous les progrès de notre classe depuis quelques années, y a-t-il un seul instituteur qui puisse dire : nous avons assez fait pour l'avantage du corps et le succès de sa cause de l'éducation, pour n'avoir plus

besoin de travailler à réveiller parmi nos confrères un nouvel esprit de vigueur, parmi les populations une nouvelle assurance que nous sommes prêts à combattre pour nous mettre à la hauteur de notre mission, que nous sommes décidés à consacrer toute notre intelligence comme toute notre énergie au triomphe de la lutte où nous sommes engagés,—nous avons assez fait pour nous rendre capables de donner à la génération qui se lève—à cet espoir de la patrie—les moyens d'atteindre à la haute destinée que lui réserve l'avenir ? Pour nous, instituteurs, notre position sociale et matérielle a atteint le plus haut point d'amélioration qu'elle puisse désirer.

Assurément non.

Nous engageons donc tous ceux qui tiennent à leur avenir comme instituteurs, qui tiennent surtout à l'avenir de leurs compatriotes comme peuple canadien et catholique, à faire des efforts pour rendre les associations fortes, puissantes et unies. Rappelons-nous que non seulement l'intérêt personnel, non seulement l'intérêt du corps enseignant, nous obligent de nous réunir et de travailler, mais encore et surtout l'avenir du pays, l'intérêt cher et sacré de la conservation de la religion catholique et de la langue française.

Le besoin en est peut-être plus urgent qu'on ne le pense généralement.

Au moment où nos hommes d'état travaillent à la réunion des Canadiens catholiques avec les autres provinces anglaises et protestantes, au moment où le pays va probablement entrer dans une ère nouvelle, pleine de succès matériels peut-être, mais où malheureusement, l'intérêt religieux et national sera, il faut le craindre, plus en danger qu'aujourd'hui, il est de notre devoir, à nous instituteurs canadiens-français et catholiques, de resserrer les liens qui nous unissent, de nous rendre de plus en plus forts afin de préparer la génération qui croît à la tâche qu'elle aura à remplir bientôt.

Si la mission de l'instituteur paraît humble, elle a, qu'on ne l'oublie pas, une sphère d'action et d'influence bien autrement puissante que celle de toute autre classe de la société, par l'empire absolu que cet homme de dévouement exerce sur la jeunesse du pays.

" Le pouvoir des instituteurs, comme nous le disions dans un article précédent, est immense. Ils peuvent dégrader, ravalier un pays à un niveau infime, de même qu'ils peuvent l'élever à un rang suprême entre tous les autres. Le bien et le mal sont entre leurs mains ; le bonheur ou le malheur d'une nation dépend de leur plus ou moins de volonté de faire le bien. Que l'on abaisse l'instituteur et l'on abaisse le peuple, mais qu'on